

**COMPTE RENDU de la REUNION de CONSEIL du 9 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Béatrice BARBÉ, Maire.

**Étaient présents : tous sauf Bruno POIRIER, Emilie GESLIN et Catherine GEORGET, excusés.**

**Secrétaire : Stéphanie RESTOUT.**

**FINANCES LOCALES.**

**Décisions budgétaires : affectation des résultats constatés sur budget principal 2018.**

<b>Section de fonctionnement</b>		
Total des dépenses de fonctionnement		209 816,02 €
Total des recettes de fonctionnement		272 108,43 €
Solde positif de la section	A	<b>62 292,41 €</b>
<b>Section d'investissement</b>		
Total des dépenses d'investissement		481 209,83 €
Total des recettes d'investissement		478 796,86 €
Solde négatif de la section	B	<b>-2 412,97 €</b>
Restes à réaliser en dépenses d'investissement		7 099,00 €
Restes à réaliser en recettes d'investissement		47 523,00 €
Solde des restes à réaliser	C	<b>40 424,00 €</b>
Excédent de financement	A+D	100 303,44 €
<b>Imputé au 1068 du prochain budget section d'investissement</b>		<b>50 817,29 €</b>
<b>Imputé en report anticipé de la section de fonctionnement prochain budget au C/002</b>		<b>11 475,12 €</b>

Le Conseil Municipal constate les résultats de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que l'état des restes à réaliser de l'année 2018 en section d'investissement.

À l'unanimité des membres présents, il décide d'affecter les sommes suivantes :

- 50 817,29 euros au C/1068 en excédent de fonctionnement capitalisé en section d'investissement,
- 11 475,12 euros au C/002 en excédent antérieur reporté en section de fonctionnement

**Décisions budgétaires : taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2019.**

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des bases notifiées et du produit attendu, décide

de maintenir les taux de l'année précédente en vigueur , comme suit :

Libellé	Base	Taux appliqué en %	Produit attendu
Taxe d'habitation	231 300,00 €	13,14	30 393,00 €
Foncier bâti	161 000,00 €	17,4	28 014,00 €
Foncier non bâti	88 800,00 €	29,18	25 912,00 €
Produit fiscal attendu			84 319,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition.

### **Décisions budgétaires : Budget Primitif commune 2019.**

Madame BARBÉ, Maire, présente le budget primitif . Le Conseil municipal a arrêté les chiffres suivants à l'unanimité :

<b>Fonctionnement dépenses</b>		<b>Fonctionnement recettes</b>	
C/011 charges à caractère générale	86 410,00 €	C/002 excédent antérieur reporté	11 475,12 €
C/012 charges de personnel	77 930,00 €	C/70 produits des services	16 770,00 €
C/022 dépenses imprévues	7 500,00 €	C/73 impôts et taxes	109 547,00 €
C/042 dotations aux amortissements	7 091,70 €	C/74 dotations, subventions	71 309,00 €
C/65 autres charges de gestion	59 800,00 €	C/75 revenus des immeubles	44 000,00 €
C/66 charges financières	5 600,00 €	C/042 opér d'ordre entre section	550,58 €
C/014 impôts et taxes	9 320,00 €		
<b>Total</b>	<b>253 651,70 €</b>	<b>Total</b>	<b>253 651,70 €</b>
<b>Investissement dépenses</b>		<b>Investissement recettes</b>	
C/16 emprunts et dettes	40 500,00 €	C/001 excédent antérieur reporté	38 011,03 €
C/20 immobilisations incorporelles	14 248,00 €	C/10 excédent de fonctionnement ca	50 817,29 €
C/204 subventions équipement versées	2 600,00 €	C/040 amortissements des immobilisations	7 091,70 €
C/21 immobilisations corporelles	175 732,19 €	C/10 dotations, fonds divers	3 500,00 €
C/040 op. d'ordres entre section	550,58 €	C/13 subventions d'investissement	133 010,75 €
		C/16 emprunts et dettes	1 200,00 €
		C/024 produits des cessions	2 586,00 €
<b>Total</b>	<b>233 630,77 €</b>	<b>Total</b>	<b>233 630,77 €</b>

### **Décisions budgétaires : Budget Primitif lotissement 2019.**

Madame BARBÉ, maire, présente le budget primitif. Le Conseil municipal a arrêté les chiffres

suivants à l'unanimité :

<b>Fonctionnement dépenses</b>		<b>Fonctionnement recettes</b>	
C/042	120 605,73 €	C/042	33 453,00 €
C/65	5,00 €	C/75	5,00 €
		C/77	87 152,73 €
<b>Total</b>	<b>120 610,73 €</b>	<b>Total</b>	<b>120 610,73 €</b>
<b>Investissement dépenses</b>		<b>Investissement recettes</b>	
C/040	33 453,00 €	C/040	120 605,73 €
C/13	87 152,73 €		
<b>Total</b>	<b>120 905,73 €</b>	<b>Total</b>	<b>120 905,73 €</b>

**Décisions budgétaires: fonds de concours volet communal Communauté de communes du Pays de Craon.**

Comme l'année passée, un fonds de concours est attribué aux communes de la CCPC à raison de 6 euros par habitant. Le conseil municipal envisage de solliciter ce fonds de concours sur l'opération d'investissement pour création d'un parking dans le bourg de Senonnes.

**DOMAINE DE COMPÉTENCES PAR THÈME**

**Aménagement du territoire: équipement sportif.**

Madame le Maire propose d'équiper le terrain de foot de nouveaux buts, les anciens étant retirés pour raison de sécurité. Le devis de l'entreprise NERUAL de COSSÉ-LE-VIVIEN pour un montant de 1 704 euros T.T.C. Est validé par l'ensemble des conseillers présents.

**Aménagement du territoire : projet du futur lotissement.**

La proposition du cabinet KALIGÉO est retenue pour étude avec option 1.

**DIVERS.**

**Sentier école-foyer : état des lieux.**

En préambule de la prochaine réunion de Conseil Municipal, une visite sur site sera effectuée.